

LA FORMATION

Présentation

La formation articule un socle ambitieux de **savoirs académiques pluridisciplinaires** ; des **enseignements de méthodologie des sciences sociales** ; et des **ateliers de réalisation et de création**. Cette solide formation de tronc commun est articulée à une **spécialisation progressive des étudiants dans cinq domaines-clés**. À partir du semestre 2, les étudiants choisissent ainsi de se spécialiser dans un secteur de l'information et de la communication : **cinq parcours internes leur sont ainsi proposés**. Les parcours allient des enseignements de méthodologie et des ateliers de réalisation spécialisés dans un secteur donné : chacun suit la même architecture, fondée sur un *continuum* entre compétences analytiques et pratiques. Chaque parcours comporte notamment l'**EC « Projet tutoré »**, qui parachève la formation spécialisée des étudiants dans un champ professionnel donné.

Le **parcours « Communication des entreprises et des institutions »** permet aux étudiants de découvrir l'ensemble des savoirs et savoir-faire nécessaires aux fonctions de la communication des organisations, dans des champs d'insertion professionnelle variés : formation, études, audits, conseil, secteur des entreprises, associatif, institutionnel (collectivités locales et territoriales, secteur public...). Il s'agit de former à la valorisation des organisations, en interne comme en externe, en amenant les étudiants : à analyser les pratiques et les enjeux liés à l'information et à la communication au sein des organisations (entreprises, agences, collectivités territoriales, institutions publiques) ; à déterminer, accompagner ou mettre en œuvre des politiques de communication ; à concevoir et réaliser des outils de communication (média, print, numérique, événementiel), ainsi que des concepts créatifs et des plans de communication permettant aux organisations de se construire une identité, se façonner une image, et la partager sous différentes formes en fonction des publics visés. **Ce parcours s'ouvre également aux enjeux de la communication interne responsable**, en intégrant les enjeux de la RSE et du développement durable au cœur de ses enseignements.

Le **parcours « Journalisme plurimédia »** forme les étudiants aux enjeux et aux pratiques du journalisme multisupports. Les enseignements qui le composent permettent d'explorer la diversité des pratiques professionnelles ; d'acquérir les savoir-faire techniques indispensables au journalisme plurimédia ; de disposer des connaissances fondamentales sur la structure des médias, leurs reconfigurations contemporaines, leurs enjeux culturels, économiques, socio-techniques et politiques ; et d'engager de la sorte une réflexivité critique sur les enjeux de l'information à l'ère du numérique et de la désinformation. Le parcours allie les approches théoriques (centrées sur la sociologie de la profession journalistique, les politiques d'égalité et de diversité dans les médias, l'essor du journalisme d'investigation), méthodologiques (ethnographie d'une rédaction, grande enquête sur les pratiques professionnelles des journalistes, méthodes de valorisation de productions journalistiques) et pratiques : un large panorama de notions et d'outils professionnels est ainsi présenté et directement expérimenté par les étudiants (conception et réalisation de supports d'information print, web, audiovisuels et radiophoniques ; infographie ; information en réseaux).

Le **parcours « Journalisme plurimédia », ouvert à l'alternance** : l'organisation des cours au sein du parcours « Journalisme plurimédia » permet un rythme de formation compatible avec celui de l'alternance. Ainsi, les cours fondamentaux sont concentrés au début de l'année universitaire, libérant le semestre 6 ; les ateliers de pratique du journalisme seront déployés sous forme de cours intensifs ; un « journal école » peut être proposé au choix avec l'**EC « Projet tutoré »**, à destination des étudiants inscrits en formation continue.

Le **parcours « Industries culturelles »** entend former les étudiants aux métiers de diffusion, de valorisation et de médiation dans les industries culturelles et créatives, avec un focus spécifique sur les industries de la musique, de l'audiovisuel et de l'image. Les étudiants bénéficient d'un enseignement théorique centré sur l'histoire des industries culturelles, la socio-économie, les politiques publiques et le droit de la culture, ainsi que la médiation culturelle. Parallèlement, ce parcours propose des ateliers et des rencontres avec des professionnel.les, offrant aux étudiant.es l'opportunité d'acquérir des compétences pratiques dans la conception d'événements, la médiation, la valorisation et la promotion d'œuvres issues des industries culturelles et créatives.

Le **parcours « Création audiovisuelle pour la télévision et les plateformes »** propose d'accompagner les étudiants à la découverte des enjeux de production des programmes dits de flux : séries, téléréalités, talk-shows, documentaires pour la télévision et les plateformes numériques. Il s'agit de comprendre l'histoire et l'actualité du secteur, sa structuration, mais aussi les métiers qui le constituent. Les étudiants sont formés aux enjeux théoriques autant qu'aux pratiques professionnelles propres au secteur audiovisuel. Ils expérimentent et peuvent acquérir une part des savoirs techniques de l'audiovisuel : écriture de scénario, montage, mais aussi des compétences organisationnelles et de gestion de projet au travers des méthodes de développement et de promotion d'un projet audiovisuel.

Le **parcours « Numérique »** propose de former les étudiants aux enjeux et aux pratiques des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette formation se donne pour ambition d'offrir une vision d'ensemble de l'environnement du numérique dans ses dimensions historiques, sociales, économiques et politiques tout en sensibilisant les étudiants aux

défis contemporains posés par la transformation numérique des sociétés et des organisations. Il s'agit également d'initier les étudiants aux différentes pratiques du numérique et plus particulièrement, à la gestion de projets digitaux. Les cours de ce parcours permettent ainsi d'explorer tous les aspects d'un projet digital : découverte des usages, conception et réalisation d'interfaces, apprentissage des règles ergonomiques, réflexion sur l'architecture de l'information, formation au design digital, gestion des développements *front & back*, conception des contenus, référencement, stratégie de communication... Le parcours intègre également l'acquisition de compétences techniques, par la formation aux outils de conception et d'animation numérique et l'initiation aux langages de programmation ainsi qu'aux techniques de réalisation de contenus vidéos.

À ces cinq parcours, s'ajoute un **parcours d'admission directe en L2** : intitulé « **Enjeux et pratiques de la communication** », il propose aux étudiants admis par équivalence en deuxième année de suivre un programme pédagogique spécifique de 120 ECTS (60 ECTS en L2, 60 ECTS en L3) axé sur les savoirs fondamentaux des SIC, ainsi que sur les enseignements méthodologiques et pratiques du tronc commun. Il comporte également des enseignements de spécialisation, au choix de l'étudiante, et des enseignements d'ouverture obligatoires (2 EC TEDS, 2 EC libres, 3 EC de Langue). Enfin, il inclut en L3 la réalisation d'un « **Projet tutoré** », ainsi qu'une période d'insertion professionnelle (3 mois minimum, 6 mois maximum) proposée au choix avec l'EC « **Coopérative étudiante** » (une période d'insertion professionnelle est aussi proposée en L2 à titre facultatif).

Fondamentaux

L'architecture des cours « Fondamentaux » de la licence repose sur **3 UE, déclinées par niveaux** (I à V) affichant ainsi une **progression claire et lisible du premier au cinquième semestres** : **Découverte de l'information-communication / Savoirs fondamentaux des Sciences de l'information et de la communication (SIC) / Enjeux et métiers de l'information-communication**.

Plus précisément, les cours **Fondamentaux de la licence couvrent l'ensemble des domaines et des approches constituant la pluridiscipline des Sciences de l'information et de la communication, de la L1 à la L3** : « Anthropologie de la communication » (S1), « Histoire de la communication et des médias » (S1), « Sociologie des médias » (S2), « Politique et institutions » (S2), « Socio-économie de la culture, des médias et du numérique » (S3), « Esthétique et communication » (S4), « Droit de l'information et de la communication » (S4), « Genre, médias et communication » (S5), « Sémiologie de la communication et des médias » (S5).

S'y ajoutent, en L1 et en L2, **trois enseignements fondamentaux liés au choix de parcours que les étudiants effectuent par ailleurs dès le S2**. En L1, l'EC « Enjeux majeurs du Parcours » (S2) propose un panorama des institutions, de la structure, ainsi que des acteurs et métiers émergents du champ professionnel lié au parcours. En L2, l'EC « Savoirs fondamentaux du Parcours » (S3) est un cours d'histoire ou de sociologie appliquée au champ du parcours. Enfin, l'EC « Thématique du Parcours » (S4) est un cours fondamental portant sur un enjeu saillant propre à ce même champ, dont le contenu peut stratégiquement être adapté au fil des mutations très dynamiques des secteurs auxquels nous formons.

Dès la L1 (S1), le cours fondamental « Lecture critique de l'actualité » invite en outre les étudiants à adopter un **regard critique face à l'information**, en questionnant tout particulièrement la fabrique des contenus, le statut des sources et des acteurs de l'information, et la pluralité des registres discursifs qui la composent.

Les étudiants sont également formés aux principales **méthodes d'investigation et d'analyse fondamentales en SIC** : dès la L1, avec deux EC de « Techniques d'enquête en sciences sociales » appliquées à l'observation (S1) et à l'entretien (S2) ; puis en L2, avec un cours de « Techniques de marketing » (S3) et un autre d'« Analyse du discours médiatique » (S3). En L3 (S5), le cours de « Panorama de la recherche en SIC » présente les différents courants de recherche et approches théoriques qui forment la pluridiscipline des Sciences de l'information et de la communication : propédeutique à la poursuite d'étude en deuxième cycle, il invite les étudiants, par un travail de recherche personnel, à s'approprier un sujet, construire et dégager une problématique, poser des hypothèses et mettre en œuvre une démarche analytique, en mobilisant les techniques d'enquêtes pertinentes.

Les EC « M2E » sont proposés dès la L1 (UE « Découverte de l'information-communication – I & II ») : ils prennent la forme de deux « semaines d'intégration » (l'une en amont de la rentrée universitaire du premier semestre, l'autre à l'intersemestre de la L1) qui permettent aux étudiants de se familiariser en petits groupes à la communication écrite (EC « M2E-1 » & « M2E-3 ») et orale (EC « M2E-2 » & « M2E-4 ») ainsi qu'aux méthodes et à la culture universitaires, et qui les sensibilisent aux usages éthiques et raisonnés des IA génératives (enjeux de la probité intellectuelle, définition du plagiat, bonnes pratiques).

Deux EC « M3P » sont placés en L2, au semestre 4 (UE « Enjeux et métiers de l'information et la communication – I ») **et deux autres, en L3 au semestre 5** (UE « Enjeux et métiers de l'information-communication – II »), afin d'accompagner les étudiants pour la réalisation de leurs initiatives étudiantes (S4), projet tutoré (S6), et périodes d'insertion professionnelle (S4, S6) ou micro-entreprise (S6). Dès le S4 puis approfondi au S5, les EC « M3P – Projet professionnel / Projet professionnel

avancé » sont axés sur la formulation du projet professionnel et l'acquisition des savoir-être en milieu professionnel, en partenariat avec le SCUIO-IP. Deux EC « M3P – Cycle de conférences / Cycle de conférences avancé » (S4 et S5) permettent en outre aux étudiants de rencontrer des intervenants professionnels qui viennent leur faire découvrir les spécificités de leur métier mais aussi, débattre avec eux des enjeux contemporains posés aux professions de l'information et de la communication.

Enfin, le semestre 6 en L3 est laissé libre de cours afin de permettre aux étudiants de réaliser un projet tutoré et une période d'insertion professionnelle.

Les EC « Fondamentaux » octroient 36 ECTS par année et 18 ECTS par semestre, sauf en L3 lors de laquelle l'attention est portée aux enjeux de préprofessionnalisation : 18 ECTS au S5, tandis que le S6 est volontairement laissé libre de cours pour les « Ouvertures professionnelles » et notamment, l'insertion professionnelle (stage long).

- **Détail des EC constitutifs des UE de Fondamentaux :**

- **L1, S1, UE « Découverte de l'information-communication – I »** : EC « M2E-1 » et « M2E-2 » (communication écrite / orale, 2x15h, 2 ECTS)
 - **L1, S1, UE « Savoirs fondamentaux des SIC – I »** : EC « Anthropologie de la communication » (33h, 5 ECTS) ; EC « Histoire de la communication et des médias » (33h, 5 ECTS) ; EC « Lecture critique de l'actualité » (33h, 4 ECTS) ; EC « Techniques d'enquête en sciences sociales -1 : l'observation » (15h, 2 ECTS)
 - **L1, S2, UE « Découverte de l'information-communication – II »** : EC « M2E-3 » et « M2E-4 » (communication écrite / orale, 2x15h, 2 ECTS)
 - **L1, S2, UE « Savoirs fondamentaux des SIC – II »** : EC « Sociologie des médias » (33h, 5 ECTS) ; EC « Politique et institutions » (33h, 5 ECTS) ; EC « Enjeux majeurs du Parcours » (33h, 4 ECTS) ; EC « Techniques d'enquête en sciences sociales -2 : l'entretien » (15h, 2 ECTS)
 - **L2, S3, UE « Savoirs fondamentaux des SIC – III »** : EC « Socio-économie de la culture, des médias et du numérique » (33h, 5 ECTS) ; EC « Analyse du discours médiatique » (33h, 5 ECTS) ; EC « Techniques de marketing » (33h, 3 ECTS) ; EC « Savoirs fondamentaux du Parcours » (33h, 5 ECTS)
 - **L2, S4, UE Savoirs fondamentaux des SIC – IV »** : EC « Esthétique et communication » (33h, 5 ECTS) ; EC « Droit de l'information et de la communication » (33h, 5 ECTS) ; EC « Thématique du Parcours » (33h, 4 ECTS)
 - **L2, S4, UE « Enjeux et métiers de l'information-communication – I »** : EC « M3P-1 : Projet professionnel » (9h, 2 ECTS) ; EC « M3P-2 : Cycle de conférences » (6h, 2 ECTS)
 - **L3, S5, UE « Savoirs fondamentaux des SIC – V »** : EC « Sémiologie de la communication et des médias » (33h, 5 ECTS) ; EC « Genre, médias et communication » (33h, 5 ECTS) ; EC « Panorama de la recherche en SIC » (33h, 4 ECTS)
 - **L3, S5, UE « Enjeux et métiers de l'information-communication – II »** : EC « M3P-3 : Projet professionnel avancé » (9h, 2 ECTS) ; EC « M3P-4 : Cycle de conférences avancé » (9h, 2 ECTS).
- Pour les étudiants qui rejoignent la licence directement en L2, un programme spécifique est proposé :
- **L2 “Enjeux et pratiques de la communication” « Fondamentaux »** (18 ECTS au S1 / 18 ECTS au S2)
 - **L2, S3, UE « Savoirs fondamentaux des SIC – I »** : 3 EC obligatoires à choix parmi « Anthropologie de la communication » (33h, 5 ECTS), « Histoire de la communication et des médias » (33h, 5 ECTS), « Socio-économie de la culture, des médias et du numérique » (33h, 5 ECTS), « Analyse du discours médiatique » (33h, 5 ECTS) ; 1 EC obligatoire « Techniques d'enquêtes en sciences sociales -1 : l'observation » (15h, 3 ECTS)
 - **L2, S4, UE « Savoirs fondamentaux des SIC – II »** : 3 EC obligatoires à choix parmi « Sociologie des médias » (33h, 4 ECTS), « Politique et institutions » (33h, 4 ECTS), « Esthétique et communication » (33h, 4 ECTS), « Droit de l'information et de la communication » (33h, 4 ECTS) ; 1 EC obligatoire « Techniques d'enquêtes en sciences sociales -2 : l'entretien » (15h, 3 ECTS)
 - **L2, S4, UE « Enjeux et métiers de l'information-communication – I »** : 2 EC « M3P » obligatoires, « Projet professionnel » et « Cycle de conférences » (6h et 9h, 3 ECTS)
 - **L3 “Enjeux et pratiques de la communication” « Fondamentaux »** (18 ECTS au S5 / S6 libre de cours, en raison de la préprofessionnalisation)
 - **L3, S5, UE « Savoirs fondamentaux des SIC – III »** : EC « Genre, médias et communication » (33h, 5 ECTS) ; EC « Sémiologie de la communication et des médias » (33h, 5 ECTS) ; EC obligatoire à choix « Savoirs fondamentaux du Parcours » (33h, 5 ECTS)
 - **L3, S5, UE « Enjeux et métiers de l'information-communication – II »** : 2 EC « M3P » obligatoires, « Projet professionnel avancé » et « Cycle de conférences avancé » (6h et 9h, 3 ECTS)

Spécialisation interne

L'architecture de « Spécialisation interne » repose sur **6 UE « Savoirs et pratiques des SIC », déclinées par niveaux (I à VI) du semestre 1 au semestre 6**. Les enseignements qui les composent proposent un **approfondissement progressif** des compétences numériques ; des méthodes d'analyse de l'information et de la communication ; et des pratiques d'information et de communication sous toutes leurs formes.

En tronc commun, les étudiants sont ainsi formés aux méthodes d'« Analyse de l'image et du son » (S1). Celles-ci sont directement mises en pratique au sein de deux ateliers, « Pratique du numérique : image » et « Pratique du numérique : son » (S1/S2).

Deux autres ateliers visent l'acquisition de compétences numériques spécifiques : « Pratique du numérique : IA » et « Pratique du numérique : design et mise en page » (S1/S2).

Deux derniers ateliers de réalisation sont en outre obligatoires (1 EC « Atelier de communication » au S2, un autre au S3), au choix parmi un vaste panel de pratiques enseignées notamment par des professionnel.les de l'information et de la communication (écriture, exposition, journalisme, photo, radio, scénario, vidéo, web...).

Au S4, l'EC « Promo Challenge » du tronc commun propose aux étudiants de réaliser en groupe restreint une campagne de communication sur le support de leur choix. Appuyé sur la pédagogie par projet, cet EC vise à encourager les créations sous toutes leurs formes ; à entretenir un « esprit de promotion » très bénéfique à la réussite ; et à valoriser leurs compétences y compris extra-universitaires. Cet EC obligatoire est proposé au choix avec une « Initiative étudiante » ou un « Engagement étudiant ».

Au S5, le cours « Approches croisées » du tronc commun est obligatoire, au choix de l'étudiant parmi un panel de thématiques portant sur les enjeux contemporains des médias, du numérique et de la communication dans les industries culturelles, dans une visée propédeutique à la poursuite d'étude en deuxième cycle.

Dans chacun des parcours de la licence, des enseignements de spécialisation sont en outre déployés du S3 au S6. Ces enseignements spécialisés sont adaptés au domaine de formation propre à chaque parcours et suivent une architecture commune : un cours de méthodologie (« Méthode du Parcours ») et un atelier de réalisation spécifique au domaine (« Atelier du Parcours ») sont proposés par semestre (au S3, au S4 et au S5) ; puis au S6, les étudiants réalisent un « Projet tutoré » en lien avec le parcours de leur choix.

Les EC de « Spécialisation interne » octroient 6 ECTS par semestre, sauf au S6 en raison de la **valorisation que nous souhaitons accorder au « Projet tutoré » (10 ECTS) : afin de préserver ce temps fort dans le parcours de formation de nos étudiant.es, et de valoriser cet EC crucial à leur insertion professionnelle future, nous demandons à déroger au cadrage interne à Paris 8 uniquement pour le semestre 6 où les enseignements de Spécialisation totalisent 10 ECTS en raison du « Projet tutoré ».**

Enfin, les étudiants peuvent choisir de suivre à la place une Spécialisation externe.

- **Détail des EC constitutifs des UE de Spécialisation interne :**

- **L1, S1, UE « Savoirs et pratiques des SIC – I »** : EC « Analyse de l'image et du son » (30h, 2 ECTS) ; 2 EC de « Pratique numérique » obligatoires, au choix parmi « Pratique du numérique : IA » / « Pratique du numérique : image » / « Pratique du numérique : son » / « Pratique du numérique : design et mise en page » (2x15h, 2x2 ECTS)
- **L1, S2, UE « Savoirs et pratiques des SIC – II »** : EC « Atelier de communication -1 » (obligatoire, 30h, 2 ECTS) ; 2 EC de « Pratique numérique » obligatoires, à choix différent parmi ceux listés *supra* (2x15h, 2x2 ECTS)
- **L2, S3, UE « Savoirs et pratiques des SIC – III »** : EC « Méthode du Parcours -1 » (30h, 2 ECTS) ; EC « Atelier du Parcours -1 » (30h, 2 ECTS) ; EC « Atelier de communication -2 » (différent du S2, 30h, 2 ECTS)
- **L2, S4, UE « Savoirs et pratiques des SIC – IV »** : EC « Méthode du Parcours -2 » (30h, 2 ECTS) ; EC « Atelier du Parcours -2 » (30h, 2 ECTS) ; 1 EC obligatoire à choix parmi l'EC « Promo Challenge », l'EC « Initiative étudiante » ou l'EC « Engagement étudiant » (48h, 2 ECTS)
- **L3, S5, UE « Savoirs et pratiques des SIC – V »** : EC « Méthode du Parcours -3 » (30h, 2 ECTS) ; EC « Atelier du Parcours -3 » (30h, 2 ECTS) ; EC Approches croisées -1 » (15h, 2 ECTS)
- **L3, S6, UE « Savoirs et pratiques des SIC – VI »** : EC « Projet tutoré » (78h, 10 ECTS).

- **Pour les étudiant.es qui rejoignent la Licence directement en L2, un programme spécifique est proposé :**

- **L2 “Enjeux et pratiques de la communication” « Spécialisation »** (6 ECTS au S1 / 6 ECTS au S2)

- **L2, S3, UE « Savoirs et pratiques des SIC – I »** : 2 EC de « Pratique du numérique » obligatoires, au choix parmi « Pratique du numérique : IA » / « Pratique du numérique : image » / « Pratique du numérique : son » / « Pratique du numérique : design et mise en page » (2x15h, 2 ECTS) ; 1 EC obligatoire « Techniques de marketing » (33h, 2 ECTS) ; 1 EC obligatoire « Analyse de l'image et du son » (30h, 2 ECTS)
- **L2, S4, UE « Savoirs et pratiques des SIC – II »** : 1 EC obligatoire « Thématique du Parcours » (33h, 4 ECTS) ; 1 EC obligatoire « Gestion de projet » (15h, 2 ECTS)
- **L3, « Spécialisation »** (6 ECTS au S5 / 10 ECTS au S6, en raison de l'EC « Projet tuteuré »)
 - **L3, S5, UE « Savoirs et pratiques des SIC – III »** : 2 EC obligatoires d'« Approches croisées » (2x15h, 2x2 ECTS) ; 1 EC obligatoire « Atelier de Parcours » (30h, 2 ECTS)
 - **L3, S6, UE « Savoirs et pratiques des SIC – IV »** : EC « Projet tuteuré » (78h, 10 ECTS)

Ouvertures

L'architecture des cours placés en « Ouvertures » repose sur **2 UE, déclinées par niveaux** et affichant ainsi une **progression claire et lisible de la L1 à la L3** : l'UE « **Connaissances transversales** » (I à V, du S1 au S5) ; et l'UE « **Ouverture professionnelle** » (S4, S6).

Dans l'UE « **Connaissances transversales** » : « Propédeutique » et « Lire et écrire le monde » en L1 ; « PIX » et « TEDS » en L2 ; « Tremplin Master » en L3 ; 1 EC « Libre » par année ; mais aussi 1 EC de Langue par semestre, et non seulement par année, jusqu'au S5 (obligatoire, à choisir parmi l'offre de langues du CDL).

L'UE « **Ouverture professionnelle** » est quant à elle proposée de manière facultative au semestre 4 (EC facultatif « Période d'insertion professionnelle » de 2 mois minimum, sans ECTS). Elle est obligatoire à choix au semestre 6 et correspond à une « Période d'insertion professionnelle » de 3 mois minimum et 6 mois maximum, sanctionnée par deux EC (« Mémoire de stage » et « Soutenance »). Les étudiants peuvent choisir à la place de s'investir dans l'EC « Coopérative étudiante » assuré par le SCUIO-IP.

- **Détail des EC « Ouvertures » :**
 - **EC « Lire et écrire le monde », L1, S1** : proposé en ligne via la plateforme « Écrit+ », ce module asynchrone est assuré par les services centraux de l'Université ; il donne lieu à la délivrance d'une certification
 - **EC « Propédeutique », L1, S1** : le cours de « Veille informationnelle et recherche documentaire » a pour but de familiariser les étudiants en début de formation à la richesse des outils documentaires permettant de réaliser des recherches sur l'ensemble des domaines qui seront abordés au cours de leurs études
 - **EC « Propédeutique facultatif », L1, S2** : cet atelier de renforcement des compétences rédactionnelles est proposé **au choix avec un EC de « Remédiation »** plus particulièrement axé sur la création littéraire, destiné aux étudiants en réorientation à l'intersemestre. Les étudiants dont le français n'est pas la langue d'origine sont incités à suivre un enseignement en « Français langue étrangère » (FLE)
 - **EC « Langue »** : 5 cours de langue sont obligatoires du S1 au S5, soit un par semestre jusqu'au S5, à choisir parmi les langues proposées par le Centre des Langues (CDL) de l'Université Paris8
 - **EC « Libre »** : 3 cours libres sont obligatoires (un par année, de la L1 à la L3), au choix de l'étudiant parmi l'ensemble des enseignements de même niveau offerts dans les autres composantes de l'Université. Le choix des EC Libres inclut en L1, un EC « B-A-BA Climat et biodiversité » (module de formation en ligne du CNED) et de la L1 à la L3, les EC « Soft Skills » et « ERUA ». Dès la L1, les étudiants non francophones sont fortement encouragés à suivre leurs cours libres au sein du département de FLE
 - **EC « Compétences numériques (PIX) », L2, S3/S4** : cet enseignement obligatoire est assuré en central par le Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN) de Paris 8. Pour faciliter la construction des emplois du temps et leur harmonisation avec ceux des autres composantes de l'université, cet EC est obligatoire en L2 et peut être suivi soit au semestre 3 soit au semestre 4, en balance avec un EC Libre
 - **EC « Transition écologique et développement soutenable » (TEDS), L2, S3/S4** : au S3, la formation au socle de compétences et de connaissances ("S3C") est assurée en ligne via un module asynchrone de 15h, conçu par l'UVED (Université virtuelle environnement et développement durable). À ces 15h de formation "S3C", sont ajoutées au S4 15h de formation présente aux enjeux de la TEDS tels qu'ils se posent spécifiquement dans le champ de l'information et de la communication : analyse des mutations des pratiques professionnelles dans les médias et les industries culturelles et créatives ; approche socio-économique de la numérisation des activités et du coût environnemental des technologies et des IA ; décryptage et réflexivité critique sur l'information scientifique

face à la désinformation ; rencontres sous formes de tables-rondes contradictoires avec des professionnels œuvrant à la prise en compte des enjeux environnementaux dans les organisations, les médias, les industries culturelles et créatives, et les métiers de l'information et de la communication

- **EC « Tremplin Master », L3, S5** : dans une visée propédeutique à la poursuite d'étude en deuxième cycle, le cours d'« Approches croisées » propose aux étudiants un choix de thématiques préparant notamment aux enjeux des formations de master offertes à l'UFR (exemples non exhaustifs de thématiques proposées : "Jeunes et communication", "Réseaux socio-numériques et communication", "(Im)mobilités contemporaines et communication", "Images numériques et communication", "Innovation et communication", "Médias et politiques de diversité", "Mouvements contestataires, leadership politique et médias"...)
- **« Période d'insertion professionnelle »** : obligatoire en L3 (S6), la période d'insertion professionnelle peut prendre la forme d'un stage conventionné de 3 mois minimum et 6 mois maximum, donnant lieu à la rédaction d'un mémoire de stage et à une soutenance orale. Il peut être réalisé dans le cadre d'un service civique ou d'un contrat d'étudiant salarié. Les étudiants peuvent choisir de suivre à la place l'EC « Coopérative étudiante » : dans le cadre de cette coopérative éphémère, les étudiants sont accompagnés par le SCUIO-IP afin de disposer des connaissances théoriques et pratiques leur permettant de créer et tester la viabilité de l'activité économique que les étudiants souhaitent développer. En L2, une période d'insertion professionnelle est en outre proposée à titre facultatif (2 mois minimum, conventionné, sans ECTS).
 - Les EC d'« Ouvertures » octroient 6 ECTS par semestre, sauf au semestre 6 en raison de l'EC de préprofessionnalisation obligatoire que nous souhaitons maintenir pour nos étudiants (EC « Période d'insertion professionnelle » de 3 à 6 mois, au choix avec l'EC « Coopérative étudiante ») et auquel tout le semestre 6 est dédié, octroyant un total de 20 ECTS.

• **Détail des EC constitutifs des UE d'Ouvertures :**

- **L1, S1, UE « Connaissances transversales – I »** : EC Propédeutique « Veille informationnelle et recherche documentaire » (15h, 2 ECTS) ; EC « Lire et écrire le monde » (30h, 2 ECTS) ; EC « Langue » (30h, 2 ECTS)
- **L1, S2, UE « Connaissances transversales – II »** : EC « Gestion de projet » (15h, 2 ECTS) ; « EC Libre » (30h, 2 ECTS) ; EC « Langue » (30h, 2 ECTS) ; EC « Propédeutique : Renforcement / Remédiation » (facultatif, sans ECTS)
- **L2, S3, UE « Connaissances transversales – III »** : EC « TEDS -1 : S3C » (15h, 2 ECTS) ; EC « Langue » (30h, 2 ECTS) ; 1 EC obligatoire à choix entre EC « PIX » et « EC Libre » (30h, 2 ECTS)
- **L2, S4, UE « Connaissances transversales – IV »** : EC « TEDS -2 : Enjeux pour l'information et la communication » (15h, 2 ECTS) ; EC « Langue » (30h, 2 ECTS) ; 1 EC obligatoire à choix différent du S3 entre EC « PIX » et « EC Libre » (30h, 2 ECTS)
- **L2, S4, UE « Ouverture professionnelle facultative »** : EC facultatif « Période d'insertion professionnelle » (de 2 mois minimum, sans ECTS)
- **L3, S5, UE « Connaissances transversales – V »** : EC « Tremplin Master : Approches croisées » (obligatoire à choix, 15h, 2 ECTS) ; EC « Langue » (30h, 2 ECTS) ; « EC Libre » (30h, 2 ECTS)
- **L3, S6, UE « Ouverture professionnelle : Période d'insertion professionnelle »** (obligatoire à choix, 3 à 6 mois) : EC « Mémoire de stage » (10 ECTS) + EC « Soutenance » (3h, 10 ECTS). Au choix avec l'EC « Coopérative étudiante » (20 ECTS).

• **Pour les étudiants qui rejoignent la licence directement en L2**, un programme spécifique est proposé :

- **L2 “Enjeux et pratiques de la communication” « Ouvertures »** (6 ECTS au S1 / 6 ECTS au S2)
 - **L2, S3, UE « Connaissances transversales – I »** : 1 EC obligatoire à choix parmi « EC PIX » ou « EC Libre » (30h, 2 ECTS) ; 1 EC « TEDS -1 : S3C » (15h, 2 ECTS) ; 1 EC « Langue » (30h, 2 ECTS)
 - **L2, S4, UE « Connaissances transversales – II »** : 1 EC obligatoire à choix différent du S3 parmi « EC PIX » ou « EC Libre » (30h, 2 ECTS) ; 1 EC obligatoire « TEDS -2 : Enjeux pour l'information et la communication » (15h, 2 ECTS) ; 1 EC « Langue » obligatoire (30h, 2 ECTS)
 - **L2, S4, UE « Ouverture professionnelle facultative »** : EC facultatif « Période d'insertion professionnelle » (2 mois minimum, sans ECTS)
- **L3 “Enjeux et pratiques de la communication” « Ouvertures »** (6 ECTS au S5 / 20 ECTS au S6 consacré à l'insertion professionnelle)
 - **L3, S5, UE « Connaissances transversales – III »** : EC « Langue » (30h, 2 ECTS) ; « EC Libre » (30h, 2

- ECTS) ; EC « Tremplin Master : Panorama de la recherche en SIC » (33h, 2 ECTS)
- **L3, S6, UE « Ouverture professionnelle – II »** : « Période d'insertion professionnelle » obligatoire : EC « Mémoire de stage » (10 ECTS) et EC « Soutenance » (3h, 10 ECTS), au choix avec l'EC « Coopérative étudiante » (20 ECTS).

Volumes horaires

- Indiquer le volume horaire global (L1+L2+L3)

Tous les parcours diplômants ouverts de la L1 à la L3 offrent 1 500h de formation, à l'exception du parcours diplômant « Journalisme plurimédia » (1 562h de formation en raison de l'ouverture à l'alternance).

- L1-L2-L3 « Communication des entreprises et des institutions » : 1 500 heures
 - L1-L2-L3 « Journalisme plurimédia » : 1 562 heures (en raison de l'alternance)
 - L1-L2-L3 « Industries culturelles » : 1 500 heures
 - L1-L2-L3 « Création audiovisuelle pour la télévision et les plateformes » : 1 500 heures
 - L1-L2-L3 « Numérique » : 1 500 heures
 - L2-L3 « Enjeux et pratiques de la communication » : 855 heures
- Choix et raisons des créneaux horaires : créneaux de 3h

Modalités d'enseignement

Tous les cours de la Licence sont proposés en présentiel, à l'exception des modules d'enseignement assurés en formation asynchrone par les services centraux de l'Université, pour l'EC « Lire et écrire le monde » (L1, « Ouvertures ») ; et dans l'EC « TEDS » (L2, « Ouvertures »). Certains EC Libres peuvent également être proposés à distance (par exemple, « B-A-BA Climat et biodiversité »).

De la L1 à la L3, le suivi pédagogique étroit et la pédagogie par projets qui caractérisent la formation. C'est particulièrement le cas pour les ateliers de réalisation qui jalonnent tout le diplôme (2 ateliers de communication et 4 ateliers de « Pratique numérique » en tronc commun, ainsi que 3 ateliers spécialisés par parcours, sont obligatoires) : majoritairement assurés par des intervenants professionnels spécialistes, ces ateliers peuvent se dérouler soit en calendrier, soit dans le cadre de semaines intensives (5 semaines, placées à l'intersemestre et à l'issue du second semestre).

En L1, les EC « M2E » se déroulent quant à eux dans le cadre de deux semaines « intensives » : une semaine avant la rentrée de septembre et une autre, à l'intersemestre. Au cours de ces deux « semaines d'intégration », les étudiants pratiquent des exercices de communication écrite et orale, et découvrent également les milieux socio-professionnels de l'information et de la communication. Dans ce cadre comme dans de nombreux enseignements de la licence, **des séances peuvent ainsi être organisées « hors les murs »** : accompagnées par leurs enseignants, les étudiants y découvrent *in situ* les environnements et acteurs professionnels de l'information et de la communication (rédactions journalistiques, plateaux de télévision et de radio, expositions et événements culturels, etc.).

En L2, l'EC « Promo Challenge » bénéficie notamment de l'accompagnement des professionnels qui interviennent dans la licence. Le cadre et les règles de l'exercice sont exposés dès l'intersemestre de la L1 aux étudiant.es, lors d'une réunion de promotion ; suivie en L2 de deux entretiens d'étape avec les équipes étudiantes constituées. Cet EC obligatoire, introduit au second semestre de la L1 par un cours (obligatoire) de « Gestion de projet », est proposé au choix avec l'EC « Initiative étudiante » (tutorat pédagogique assuré par la Maison de l'étudiant) ou l'EC « Engagement étudiant » (tutorat pédagogique assuré par le SCUIO-IP).

En L3, le suivi pédagogique du « Projet tutoré » est assuré par le ou la responsable de chaque parcours.

En L2, une période d'insertion professionnelle (2 mois minimum) est proposée à titre facultatif.

- **En L3, une période d'insertion professionnelle (3 à 6 mois) est obligatoire** (stage ou service civique). La période d'insertion professionnelle peut aussi être réalisée dans le cadre de l'EC « Coopérative étudiante » : entre le mois d'avril et le mois de juillet, les étudiant.es sont accompagné.es par les collègues du SCUIO-IP pour le développement d'une micro-entreprise, à raison de 3 jours par semaine.

LA PROFESSIONNALISATION

Stages

Les stages prennent place au sein des enseignements d'« Ouvertures » :

- **L2, S4, UE « Ouverture professionnelle facultative »** : EC facultatif « Période d'insertion professionnelle » (le cas échéant : 2 mois minimum, conventionné, sans suivi pédagogique et sans ECTS)
- **L3, S6, « Ouverture professionnelle : Période d'insertion professionnelle » obligatoire** (3 mois minimum à 6 mois maximum) : EC « Mémoire de stage » (10 ECTS) ; EC « Soutenance » (3h, 10 ECTS).

En L2, une période d'insertion professionnelle (2 mois minimum) est proposée à titre facultatif.

En L3, une période d'insertion professionnelle (3 à 6 mois) est obligatoire.

Alternance

En licence 3, le parcours « Journalisme plurimédia » est ouvert à l'alternance.

Projets tutorés

L'EC « Projet tutoré » prend place au sein des enseignements de « Spécialisation », en lien avec le choix de parcours que l'étudiant effectue dès le S2. Valorisé dans le cursus de l'étudiant, il octroie un total de 10 ECTS et bénéficie d'un volume horaire conséquent (78h), à hauteur de l'investissement qu'y consacrent nos étudiant.es.

La réalisation en L3 du « Projet tutoré » est un temps fort dans le parcours des étudiants, dont il signe l'aboutissement. Il vise à imaginer et à concevoir un produit d'information ou de communication pour un partenaire professionnel que les étudiant.es démarchent et dont ils obtiennent la validation ; ce projet donne lieu à la signature d'une charte, à la production d'un rapport, ainsi qu'à une soutenance devant un jury composé de professionnels et d'enseignants.

L'objectif du projet tutoré est de permettre aux étudiants de mettre en pratique l'ensemble des connaissances acquises dans le cadre de leur formation, en initiant et en réalisant en autonomie un projet original lié à leur parcours. Il doit impliquer deux étudiants et un partenaire du champ professionnel concerné (entreprise de presse, médias, organisation publique ou privée, agence digitale, éditeur de site ou d'application, institution culturelle, société de production, de distribution ou de création culturelle...) ou tout autre acteur engagé dans une activité dont les étudiant.es proposent de développer la production, la communication et/ou la valorisation auprès des publics.

Le projet tutoré, réalisé en collaboration avec l'entreprise partenaire, doit contenir à la fois une analyse stratégique précise et argumentée des enjeux, contraintes, perspectives de développement liés à son activité mais aussi, une mise en œuvre opérationnelle d'un produit innovant. Il peut ainsi selon les parcours consister à concevoir et opérationnaliser une stratégie de communication innovante ; un support de production journalistique inédit ; un podcast, une émission, un nouveau média ; un site web ou une application mobile ; une exposition pour une institution culturelle partenaire ; un web-documentaire, une mini-série audiovisuelle, un pilote ; une mission de conseil stratégique utile au développement des activités d'information et de communication du partenaire ; etc.